

---

# Guide de référence sur la scolarité

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 29 mars 2023

---

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur                                                               | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

Date de diffusion : le 29 mars 2023

N° 98-500-X au catalogue, numéro 2021013

ISBN 978-0-660-42464-4

---

## Table des matières

<b>Définitions et concepts</b> .....	<b>4</b>
<b>Questions</b> .....	<b>4</b>
<b>Classifications</b> .....	<b>5</b>
<b>Concepts au fil du temps</b> .....	<b>7</b>
<b>Méthodes de collecte et de traitement</b> .....	<b>7</b>
<b>Qualité des données</b> .....	<b>7</b>
Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale .....	<b>7</b>
Biais de non-réponse .....	<b>8</b>
<b>Indicateurs de la qualité des données</b> .....	<b>8</b>
<b>Processus de codage pour le principal domaine d'études et le lieu des études</b> .....	<b>11</b>
<b>Certification des chiffres définitifs</b> .....	<b>12</b>
Certificats et diplômes d'un programme d'apprenti, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle par rapport aux certificats et diplômes d'études collégiales .....	<b>12</b>
<b>Comparabilité</b> .....	<b>12</b>
Programme du recensement .....	<b>13</b>
Changements apportés aux questions sur la scolarité et incidence sur la comparabilité .....	<b>13</b>
Enquête sur la population active .....	<b>14</b>

## Définitions et concepts

Le Recensement de la population de 2021 permet de recueillir des renseignements sur la scolarité de la population canadienne dans les ménages privés. Ces renseignements sont recueillis dans le cadre du recensement en raison du rôle important que joue la scolarité dans la société canadienne. Les administrations publiques utilisent ces données pour élaborer de la formation et d'autres programmes afin de répondre aux besoins changeants de la main-d'œuvre et de groupes particuliers comme les Premières Nations, les Métis, les Inuits, les immigrants, les minorités visibles, les anciens combattants et les jeunes.

Le Recensement de 2021 a permis de mesurer quatre concepts principaux à l'aide des questions portant sur la scolarité (qui n'ont été posées qu'aux personnes âgées de 15 ans ou plus) :

- certificats, diplômes et grades (questions 33 et 34);
- principal domaine d'études (question 35);
- lieu des études (question 36);
- fréquentation scolaire (question 37).

Au sein de ces concepts, des données sur plusieurs variables analytiques sont diffusées :

- [plus haut certificat, diplôme ou grade](#)<sup>1,2</sup>;
- [diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence](#);
- [principal domaine d'études \(selon la Classification des programmes d'enseignement \[CPE\] Canada 2021\)](#);
- [principal domaine d'études \(selon la Classification des programmes d'enseignement \[CPE\] Canada 2016, historique\)](#);
- [lieu des études](#);
- [lieu des études comparé à la province ou au territoire de résidence](#);
- [fréquentation scolaire](#)<sup>3</sup>.

Pour connaître les définitions de ces variables, consultez le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Pour obtenir des renseignements sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire, consultez le [Guide de référence sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada.

## Questions

Les questionnaires détaillés [2A-L](#) et [2A-R](#) du Recensement de la population de 2021 comprennent cinq questions sur la scolarité. Celles-ci ont été posées uniquement aux personnes âgées de 15 ans ou plus.

- 
1. La catégorie du plus haut certificat, diplôme ou grade du « Certificat ou diplôme d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti ou qu'un certificat de qualification » de 2016 est désormais appelée « Certificat ou diplôme d'une école de métiers, autre qu'un certificat d'apprenti ».
  2. La catégorie du plus haut certificat, diplôme ou grade du « Certificat d'apprenti ou certificat de qualification » de 2016 est désormais appelée « Certificat d'apprenti dans un métier ».
  3. Dans le Recensement de 2006 et dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, cette variable s'appelait « attendance at school » en anglais (elle se nomme maintenant « school attendance »); bien qu'il n'y ait eu aucun changement conceptuel et que les concepts sont directement comparables au fil du temps, le nom a été changé pour assurer la conformité aux définitions normalisées de Statistique Canada dans le Recensement de 2016.

Les questions 33 et 34 ont permis de recueillir des renseignements sur tous les **certificats, diplômes ou grades** que le répondant avait obtenus d'une école secondaire (question 33); d'un programme d'apprenti, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle (question 34a); d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire (question 34b); ou d'une université (question 34c).

La question 35 a permis de recueillir des renseignements sur le **principal domaine d'études** du plus haut certificat, diplôme ou grade supérieur au diplôme d'études secondaires du répondant.

La question 36 portait sur la province, le territoire ou le pays où le répondant avait obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade supérieur au diplôme d'études secondaires (**lieu des études**).

La question 37 a permis de déterminer si le répondant a fréquenté une école à un moment ou à un autre dans les neuf mois précédant la date de référence (entre septembre 2020 et le 11 mai 2021) et le type d'établissement dont il s'agissait (**fréquentation scolaire**).

Pour le Recensement de 2021, le questionnaire abrégé [2A](#) a été utilisé pour dénombrier tous les résidents habituels de 75 % des logements privés. Le questionnaire détaillé [2A-L](#), qui comprend aussi les questions du questionnaire abrégé 2A, a été utilisé pour dénombrier un échantillon de 25 % des ménages privés au Canada. Dans le cas des ménages privés vivant dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, le questionnaire [2A-R](#) a été utilisé pour dénombrier 100 % de la population.

Les questions sur la scolarité du questionnaire [2A-R](#) étaient les mêmes que celles du questionnaire [2A-L](#) (questionnaire détaillé); toutefois, certains des exemples ont été adaptés à l'image des programmes d'enseignement plus courants dans ces régions.

Pour obtenir des renseignements sur la comparabilité des questions sur la scolarité du Recensement de 2021 avec celles des cycles de recensements antérieurs, veuillez vous reporter à la section « [Comparabilité](#) » du présent guide de référence.

Pour en savoir plus sur le questionnaire du Recensement de 2021, y compris la manière dont les questions du recensement sont choisies, veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir plus de renseignements sur les raisons pour lesquelles les questions du recensement sont posées, veuillez vous reporter aux cinq [feuilles d'information](#) qui se trouvent à la page Web En route vers le Recensement de 2021.

## Classifications

### Classification des réponses écrites pour le principal domaine d'études

Dans le contexte du Recensement de 2021, le principal domaine d'études du plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires du répondant a été classé à l'aide de la [Classification des programmes d'enseignement \(CPE\) Canada 2021](#) récemment mise à jour. Les personnes qui n'étaient pas titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade d'un niveau plus élevé qu'un diplôme d'études secondaires n'avaient pas à fournir le principal domaine d'études.

Un code à six chiffres (au niveau le plus détaillé) a été attribué à chaque réponse écrite pour le principal domaine d'études. Ces réponses peuvent aussi être regroupées selon des codes à quatre chiffres (sous-séries) ou à deux chiffres (séries). Les codes à deux chiffres peuvent également être rassemblés en regroupements principaux. Par exemple, le code 14.0803 correspond à « Génie des structures », le code 14.08 à « Génie civil », le code 14 à « Génie », et le regroupement principal pour génie est « Architecture, génie, et métiers connexes ».

Les réponses sur le principal domaine d'études ont également été classifiées au moyen de l'ancienne CPE Canada 2016 pour permettre les comparaisons avec l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, le Recensement de 2016 et d'autres sources de données qui sont en fonction de cette classification.

On conseille aux utilisateurs de données de s'abstenir de faire des comparaisons entre les catégories des deux systèmes de classification (CPE 2016 et CPE 2021) du point de vue de leurs appellations. Même si certaines entrées dans les deux classifications sont semblables, les comparaisons directes pourraient être contre-indiquées, étant donné les changements multiples effectués au niveau le plus détaillé pour mettre à jour la classification.

Il y a aussi une variante qui peut être utilisée pour examiner ou comparer les domaines d'études STIM<sup>4</sup> (science, technologie, ingénierie/génie, et mathématiques et sciences informatiques) et SACHES<sup>5</sup> (les domaines autres que les domaines STIM, p. ex. la santé, les arts, le commerce, les sciences humaines, l'éducation, les sciences sociales et de comportements). Cette variante a été mise en œuvre en 2016 et diffère de la variante de regroupement STIM utilisée dans l'ENM de 2011. Pour obtenir plus de renseignements sur ce changement, consultez le [Guide de référence sur la scolarité, Recensement de la population, 2016](#), produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada. Pour le Recensement de 2021, les réponses sur le principal domaine d'études ont été regroupées dans la variante STIM et SACHES au moyen de la CPE Canada 2021 et de la CPE Canada 2016 pour permettre les comparaisons avec le Recensement de 2016.

Les réponses sur le principal domaine d'études ont seulement été classées au niveau à six chiffres dans la mesure où les répondants ont précisé leurs réponses. Par exemple, il est probable que certaines personnes qui ont étudié en génie civil aient répondu seulement « génie » à la question sur le principal domaine d'études. Certaines catégories générales comprennent également les personnes qui ont suivi des programmes généraux sans autre spécialisation.

Les séries 21, 32 à 37 et 53 et leurs sous-composantes de la CPE ne sont pas utilisées dans le concept du principal domaine d'études du recensement. Ces séries comprennent des programmes d'équivalence d'études secondaires et des cours que l'on suit généralement aux fins d'enrichissement personnel.

Pour en savoir davantage à propos de la CPE, consultez la [Classification des programmes d'enseignement \(CPE\) Canada 2021](#), produit n° 12-590-X au catalogue de Statistique Canada.

### Classification des réponses pour le lieu des études

Dans le cadre du Recensement de 2021, les lieux des études à l'extérieur du Canada pour le plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires ont été classés à l'aide de la Classification type des [Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales - CTPZI 2019](#). Pour obtenir plus de renseignements sur les modifications aux noms et aux codes des pays depuis 1970, consultez la liste des [pays et zones d'intérêt actifs et historiques 2019](#). Les personnes qui n'étaient pas titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade d'un niveau plus élevé qu'un diplôme d'études secondaires n'avaient pas à fournir le lieu des études.

Un code à cinq chiffres (au niveau le plus détaillé) a été attribué à chaque réponse écrite pour le lieu des études. Ces données peuvent aussi être agrégées au niveau des sous-régions géographiques (p. ex. Asie du Sud-Est, Afrique de l'Ouest, Amérique du Sud) et des macro-régions géographiques (p. ex. Asie, Afrique, Amériques).

Pour en savoir davantage à propos de la CTPZI, consultez la page [Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales - CTPZI 2019](#), produit n° 12-608-X au catalogue de Statistique Canada.

---

4. L'acronyme STGM de 2016 a été remplacé par STIM en 2021.

5. Le terme « SACHES » englobe tous les domaines autres que les domaines STIM dans la variante de la CPE 2021 qui utilise les regroupements STIM et SACHES. Il comprend les disciplines suivantes : le commerce et l'administration; les arts et les sciences humaines; les sciences sociales et de comportements; le droit, les professions connexes et les études du droit; les soins de santé; l'éducation et l'enseignement; les métiers, les services, les ressources naturelles et la conservation.

## Concepts au fil du temps

Le Recensement de 2021 a permis de mesurer quatre concepts principaux : certificats, diplômes et grades (questions 33 et 34), principal domaine d'études (question 35), lieu des études (question 36) et fréquentation scolaire (question 37). Ces concepts sont les mêmes que ceux du Recensement de 2016, de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2006.

## Méthodes de collecte et de traitement

La pandémie de COVID-19 est apparue au Canada au début de 2020 et a touché toutes les étapes du processus du Recensement de 2021, de la collecte des données à la diffusion. Veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ce sujet.

Pour obtenir des renseignements généraux sur le contenu, la collecte, la conception, le traitement et la qualité des données du Recensement de la population de 2021, veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

## Qualité des données

Le Recensement de la population de 2021 a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données. Les diverses activités de certification réalisées pour évaluer la qualité des données du Recensement de 2021 sont décrites dans le [chapitre 9](#) du [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'évaluation de la qualité des données a été effectuée en plus des vérifications régulières et des vérifications de la qualité menées aux étapes clés du recensement. Par exemple, tout au long de la collecte et du traitement des données, l'exactitude de certaines étapes telles que la saisie et le codage des données a été mesurée, la cohérence des réponses fournies a été vérifiée et les taux de non-réponse pour chaque question ont été analysés. De plus, la qualité des réponses imputées a été évaluée aux étapes de la vérification et de l'imputation des données.

Lors de l'évaluation de la qualité des données, un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données ont été produits et utilisés afin d'évaluer la qualité des données. Ces indicateurs sont décrits brièvement ci-dessous. Enfin, les chiffres tirés du recensement ont été comparés avec ceux d'autres sources et certifiés aux fins de diffusion.

Les principaux faits saillants de cette évaluation en ce qui a trait aux données sur la scolarité sont présentés ci-dessous.

## Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale

Le questionnaire détaillé du recensement a pour objectif de produire des estimations sur divers sujets pour un large éventail de régions géographiques, allant des très grandes régions géographiques (comme les provinces et les régions métropolitaines de recensement) aux très petites (comme les quartiers et les municipalités), et ce, pour diverses populations (comme les peuples autochtones et les immigrants) qui sont généralement désignées dans le présent document sous le nom de « populations d'intérêt ». Afin d'alléger le fardeau de réponse, le questionnaire détaillé du recensement est distribué à un échantillon aléatoire de ménages.

Cette méthode d'échantillonnage et la non-réponse totale engendrent une variabilité dans les estimations qui doit être prise en considération. Cette variabilité dépend aussi de la taille de la population et de la variabilité des caractéristiques mesurées. De plus, la précision des estimations peut varier considérablement selon le domaine ou la région géographique d'intérêt, en particulier en raison de la variation des taux de réponse. Pour en savoir

plus sur la variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale des estimations du questionnaire détaillé du recensement, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

### Biais de non-réponse

Le biais de non-réponse est une source possible d'erreur pour toute enquête, y compris pour le questionnaire détaillé du recensement. Le biais de non-réponse survient lorsque les caractéristiques des personnes qui participent à une enquête sont différentes des caractéristiques de celles qui n'y participent pas.

En général, le risque de biais de non-réponse augmente à mesure que le taux de réponse diminue. Pour le questionnaire détaillé du Recensement de 2021, Statistique Canada a adapté ses procédures de collecte et d'estimation afin d'atténuer, dans la mesure du possible, l'effet du biais de non-réponse. Pour en savoir plus sur ces stratégies d'atténuation, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

### Indicateurs de la qualité des données

Un certain nombre d'indicateurs de la qualité ont été produits et analysés pendant l'évaluation de la qualité des données du Recensement de la population de 2021. Quatre indicateurs sont accessibles aux utilisateurs de données pour le contenu du questionnaire détaillé, soit le taux de non-réponse totale (NRT), l'intervalle de confiance, le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question.

Le **taux de non-réponse totale (NRT)** est l'indicateur principal de la qualité qui accompagne chaque produit diffusé du Recensement de la population de 2021; il est calculé pour chaque région géographique. Il permet de déterminer les cas de non-réponse totale au niveau du logement. Une non-réponse est considérée comme étant totale lorsqu'aucun questionnaire n'est retourné pour un logement ou lorsqu'un questionnaire retourné ne répond pas aux critères de contenu minimum. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le taux de NRT au [chapitre 9](#) du [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'**intervalle de confiance** a été choisi comme indicateur de la qualité fondé sur la variance pour accompagner les estimations du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 parce qu'il permet aux utilisateurs de réaliser facilement une inférence statistique. Cet indicateur fournira une mesure de la précision des estimations du questionnaire détaillé. Suivant une approche scientifique, de la recherche et des simulations ont été effectuées afin que les intervalles de confiance soient déterminés à l'aide de méthodes statistiques adéquates pour les données et domaines d'intérêt du Recensement de la population.

Un intervalle de confiance est associé à un niveau de confiance, généralement établi à 95 %. Un intervalle de confiance de 95 % est un intervalle déterminé autour de l'estimation de telle sorte que, si le processus ayant généré l'échantillon était répété un grand nombre de fois, la valeur du paramètre d'intérêt dans la population serait contenue dans 95 % de ces intervalles. L'intervalle de confiance est délimité par une borne inférieure et une borne supérieure. Ces deux bornes sont disponibles pour les estimations du questionnaire détaillé dans la plupart des tableaux de données.

De plus amples détails au sujet des différentes méthodes utilisées pour déterminer les intervalles de confiance et leurs hypothèses sont présentés dans le [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Le **taux de non-réponse par question** est une mesure des renseignements manquants en raison d'une non-réponse à une question. Il mesure uniquement la non-réponse qui est traitée au moyen de la procédure d'imputation durant le traitement des données (plutôt que par la pondération lorsqu'un échantillon est utilisé). Pour le questionnaire détaillé, le taux de non-réponse par question comprend uniquement les cas de non-réponse partielle à la question, sauf pour les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions

inuites et d'autres régions éloignées, auxquels cas à la fois les cas de non-réponse totale et de non-réponse partielle sont pris en compte. La non-réponse partielle se produit lorsque les réponses à certaines questions ne sont pas fournies pour un ménage répondant.

Le taux de non-réponse par question pour une question du questionnaire détaillé est défini comme la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt qui n'ont pas répondu à la question, divisée par la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt. Dans ce contexte, « unités » désigne les unités statistiques à partir desquelles les données sont recueillies ou dérivées (p. ex. les personnes ou les ménages, selon le sujet de la question, que ce soit une caractéristique au niveau de la personne ou une caractéristique au niveau du ménage). Une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête pour une question donnée si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Le **taux d'imputation par question** permet de déterminer la mesure dans laquelle les réponses à une question donnée ont été imputées. L'imputation est utilisée pour remplacer les données manquantes en cas de non-réponse ou lorsqu'une réponse est jugée non valide (p. ex. plusieurs réponses sont fournies alors qu'une seule réponse est attendue). L'imputation est effectuée pour éliminer les lacunes dans les données et réduire le biais attribuable à la non-réponse. En général, pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages se trouvant dans la même région géographique qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses non valides.

Le taux d'imputation pour une question du questionnaire détaillé désigne la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles la réponse à la question a été imputée, divisée par la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt (voir la définition du terme « unités » fournie dans la section ci-dessus concernant le taux de non-réponse par question).

Pour le contenu du questionnaire détaillé, l'imputation pour la plupart des régions est utilisée pour le traitement de la non-réponse partielle, et non pour celui de la non-réponse totale, qui est plutôt traitée au moyen de la pondération. Cependant, dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, l'imputation des ménages entiers (IME) est utilisée pour résoudre les cas de non-réponse totale. Tout d'abord, le statut d'occupation des logements non répondants est imputé, et ensuite, toutes les données sont imputées pour les logements résolus à la première étape comme étant des logements occupés. L'imputation de ménages entiers est incluse dans le taux d'imputation par question, y compris l'utilisation de données administratives pour imputer les ménages non répondants dans les régions où les taux de réponse sont faibles (voir l'[annexe 1.7](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada). À l'instar du taux de non-réponse, une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Les taux de non-réponse et d'imputation par question peuvent être interprétés comme la proportion d'unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles les renseignements n'ont pas été déclarés ou ont été imputés, respectivement. Les taux pour le questionnaire détaillé sont pondérés de façon à tenir compte du fait que le questionnaire détaillé n'est distribué qu'à un échantillon de la population. Donc, dans ce cas, il s'agit d'une proportion estimée.

Les taux de non-réponse et d'imputation pour une question sont souvent similaires, mais certaines différences peuvent être observées pour une question donnée parce que des étapes additionnelles de traitement de données ont pu être requises. Ces taux étaient vérifiés régulièrement lors de l'évaluation des données, et une analyse détaillée était effectuée s'il y avait une différence entre les deux taux relativement à une question, pour s'assurer du caractère approprié du traitement effectué et de la qualité des données. Un écart entre le taux de non-réponse et le taux d'imputation pour une question donnée peut généralement s'expliquer par l'un des deux facteurs suivants :

- Certaines réponses étaient considérées comme non valides ou incohérentes lors de l'étape de vérification et une imputation était nécessaire, ce qui explique la raison pour laquelle le taux d'imputation est plus élevé que le taux de non-réponse relativement à une question précise.

- Certains cas de non-réponse ont été facilement résolus tôt durant le traitement des données, car une seule résolution était possible selon les réponses fournies à d'autres questions. L'imputation n'était donc pas nécessaire. Cela pourrait expliquer la raison pour laquelle le taux de non-réponse est plus élevé que le taux d'imputation relativement à une question précise.

Les **tableaux 1 et 2** ci-dessous présentent les taux de non-réponse et d'imputation par question pour le Canada ainsi que pour chaque province et territoire.

Les taux de non-réponse par question et les taux d'imputation par question à des niveaux géographiques inférieurs sont également présentés dans des tableaux de données du Recensement de 2021 présentant des indicateurs de qualité. Ces renseignements seront diffusés le 17 août 2022 dans le cas du questionnaire abrégé et le 30 novembre 2022 dans le cas du questionnaire détaillé.

Les [Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021](#), produit n° 98-26-0006 au catalogue de Statistique Canada, fournissent tous les renseignements requis pour comprendre et interpréter les indicateurs de la qualité des données pour le Recensement de 2021, ainsi que des lignes directrices qui permettent de s'en servir correctement. Les indicateurs de la qualité des données sont fournis pour que les utilisateurs soient informés de la qualité des renseignements statistiques et puissent juger de la pertinence et des limites des données en fonction de leurs besoins. En général, les données du Recensement de la population de 2021 sont d'une très bonne qualité, mais dans certains cas, les données doivent être utilisées avec prudence. Il est fortement recommandé que les utilisateurs consultent tous les indicateurs de la qualité des données disponibles pour mieux juger de la qualité des produits de données qui les intéressent.

**Tableau 1**  
**Taux de non-réponse relatif à diverses questions sur la scolarité, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021**

Régions	Questions sur la scolarité dans le questionnaire détaillé du Recensement de 2021						
	Études secondaires	Formation d'apprenti ou école de métiers	Collège ou cégep	Université	Principal domaine d'études	Lieu des études	Fréquentation scolaire
	pourcentage						
Canada	1,4	1,8	1,9	1,8	2,9	1,9	1,9
Terre-Neuve-et-Labrador	1,0	1,5	1,6	1,6	2,6	1,7	1,6
Île-du-Prince-Édouard	0,8	1,4	1,4	1,4	2,7	1,7	1,2
Nouvelle-Écosse	1,0	1,5	1,6	1,5	2,6	1,7	1,6
Nouveau-Brunswick	1,2	1,7	1,8	1,8	3,2	2,1	2,0
Québec	1,2	1,6	1,6	1,6	3,1	1,8	1,8
Ontario	1,2	1,5	1,6	1,6	2,6	1,7	1,7
Manitoba	2,1	2,6	2,6	2,6	3,3	2,4	2,8
Saskatchewan	2,2	2,7	2,9	2,8	3,4	2,6	2,9
Alberta	1,8	2,1	2,3	2,2	3,3	2,2	2,3
Colombie-Britannique	1,6	2,0	2,1	2,0	3,0	2,1	2,1
Yukon	5,6	5,9	6,2	5,9	7,3	6,1	6,1
Territoires du Nord-Ouest	10,4	11,1	11,0	10,9	10,7	9,9	11,6
Nunavut	25,4	26,5	26,4	26,2	29,3	26,9	27,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

**Tableau 2**  
Taux d'imputation relatif à diverses questions sur la scolarité, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

Régions	Questions sur la scolarité dans le questionnaire détaillé du Recensement de 2021						
	Études secondaires	Formation d'apprenti ou école de métiers	Collège ou cégep	Université	Principal domaine d'études	Lieu des études	Fréquentation scolaire
	pourcentage						
Canada	1,4	1,7	1,8	1,6	4,1	2,1	2,0
Terre-Neuve-et-Labrador	1,0	1,4	1,4	1,3	4,2	1,8	1,8
Île-du-Prince-Édouard	0,8	1,3	1,2	1,1	3,6	1,8	1,3
Nouvelle-Écosse	1,0	1,4	1,4	1,2	4,0	1,9	1,7
Nouveau-Brunswick	1,2	1,6	1,6	1,4	4,4	2,3	2,1
Québec	1,2	1,5	1,5	1,3	4,5	1,9	1,9
Ontario	1,2	1,5	1,5	1,4	3,7	1,9	1,8
Manitoba	2,1	2,5	2,5	2,2	4,5	2,5	2,9
Saskatchewan	2,3	2,6	2,7	2,4	4,5	2,8	3,1
Alberta	1,8	2,1	2,2	1,9	4,4	2,4	2,4
Colombie-Britannique	1,7	1,9	2,0	1,8	4,2	2,3	2,2
Yukon	5,6	5,8	6,1	5,6	8,0	6,3	6,2
Territoires du Nord-Ouest	10,3	10,9	10,8	10,2	11,4	10,1	11,8
Nunavut	25,4	26,0	25,9	24,6	30,6	27,2	28,3

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Pour obtenir des renseignements sur les taux de NRT pour les personnes vivant dans les réserves et dans l'Inuit Nunangat, consultez le [Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada.

## Processus de codage pour le principal domaine d'études et le lieu des études

Les réponses écrites pour le principal domaine d'études ont été codées selon la nouvelle Classification des programmes d'enseignement Canada 2021 (CPE Canada 2021). La plupart des réponses écrites (85,0 %) ont été codées automatiquement à partir d'un fichier de référence renfermant les réponses les plus fréquentes des recensements précédents et les codes connexes de la CPE Canada 2021. Les autres réponses écrites (15,0 %) ont été traitées par des codeurs spécialisés, qui ont attribué un code de la CPE Canada 2021 à chaque réponse écrite en l'associant à la correspondance la plus proche du fichier de référence.

Une étude visant à mesurer la qualité du codage a été réalisée. Un échantillon de 5 000 entrées a été recodé à l'aide de la CPE Canada 2021, et le taux d'exactitude global s'est établi à 97,2 %.

Pour la question sur le lieu des études, 99,3 % des réponses écrites ont été codées automatiquement à partir d'un fichier de référence. Les autres réponses écrites (0,7 %) ont été traitées par des codeurs spécialisés.

### Certification des chiffres définitifs

Une fois la vérification des données et l'imputation terminée, les données ont été pondérées de sorte que les estimations représentent l'ensemble de la population canadienne vivant dans des logements privés. La certification des estimations définitives pondérées était la dernière étape dans le processus de validation, qui permet de recommander les données pour la diffusion pour chaque niveau géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de la qualité des données et la comparaison des estimations du questionnaire détaillé du recensement avec celles d'autres sources de données, on recommande la diffusion non conditionnelle, la diffusion conditionnelle ou la non-diffusion (en de rares occasions, pour des raisons de qualité). En cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont incluses dans les produits et transmises aux utilisateurs. Par ailleurs, d'autres sources de données ont été utilisées pour évaluer les estimations du questionnaire détaillé du recensement. Toutefois, puisque le risque d'erreur augmente souvent pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations, et que les sources de données utilisées pour évaluer ces chiffres sont moins fiables ou ne sont pas disponibles à ces niveaux inférieurs, il peut être difficile de certifier les chiffres à ces niveaux.

Les estimations du questionnaire détaillé du recensement sont également assujetties à des règles de confidentialité qui permettent d'empêcher la divulgation de l'identité et des caractéristiques des répondants. Pour en savoir plus sur la protection des renseignements personnels et la confidentialité, veuillez consulter le [chapitre 1](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir des renseignements sur la façon dont Statistique Canada trouve l'équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, en accordant une attention particulière au nouveau contenu du Recensement de 2021, veuillez consulter le document [Trouver un équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-26-0005 au catalogue de Statistique Canada.

Pour en savoir plus sur le traitement des données et sur le calcul des estimations et leur niveau de précision, veuillez vous reporter au [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

### Certificats et diplômes d'un programme d'apprenti, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle par rapport aux certificats et diplômes d'études collégiales

Comme pour les recensements antérieurs, des comparaisons établies avec d'autres sources de données ont révélé que certains répondants ont déclaré leur certificat d'apprenti inscrit, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle comme étant un diplôme d'études collégiales ou l'ont déclaré à la fois à la question sur les métiers et la formation professionnelle qu'à celle sur les études collégiales. De telles erreurs se produisent parce que de nombreux programmes d'apprenti, d'écoles de métiers et de centres de formation professionnelle comprennent une portion en classe dans un collège. Pour réduire le plus possible ce type de réponse, à la question sur les études collégiales, des consignes indiquent au répondant d'exclure tout certificat ou diplôme d'une école de métier ou d'un centre de formation professionnelle déjà déclaré à la question sur les métiers et la formation professionnelle.

### Comparabilité

Statistique Canada produit un éventail de données sur la scolarité qui sont tirées de différentes sources, et peuvent servir à diverses fins. La comparabilité des données sur la scolarité avec d'autres sources de données dépend des différences entre les populations cibles des enquêtes ou les sources administratives; les méthodes d'échantillonnage et de collecte; les objectifs des enquêtes, le libellé des questions, les périodes de référence, le format, les exemples et les directives; le climat politique, économique et social au moment de la collecte des données et d'autres facteurs.

Comme pour tous les programmes statistiques, la qualité des données sur la scolarité du Recensement de 2021 a été évaluée à l'interne avant la publication. Les données ont été comparées, dans la mesure du possible, avec des données provenant d'autres sources. Les cycles précédents du Programme du recensement et de l'Enquête sur la population active (EPA) constituent les deux principales sources de comparaison.

### Programme du recensement

Des données sur la scolarité ont été recueillies au cours des recensements précédents, ce qui témoigne de la demande continue, généralisée et de longue date de renseignements sur les caractéristiques de la population du Canada en matière de scolarité. Au fil du temps, des changements ont été apportés au libellé, aux périodes de référence, au format, aux directives et aux exemples relatifs aux questions sur la scolarité. Ces facteurs, ainsi que des changements aux systèmes d'éducation, peuvent avoir eu une incidence sur la comparabilité historique des données sur la scolarité. Les utilisateurs des données doivent faire preuve de prudence, car les variables ont pu modifier leur comparabilité au fil du temps.

### Changements apportés aux questions sur la scolarité et incidence sur la comparabilité

Les exemples précédents d'attestations d'équivalence d'un diplôme d'études secondaires à la question 33 (diplômes d'études secondaires ou attestations d'équivalence) dans la version française — « la Batterie générale de tests d'aptitudes » et « formation de base des adultes » — ont été remplacés par un exemple plus pertinent, à savoir « le Test de développement général ». Les données du Recensement de 2016 ont été couplées avec celles du Recensement de 2021, et les résultats n'ont révélé aucune incidence importante de ce changement.

Une consigne a été ajoutée aux questions 33, 34a, 34b et 34c sur les titres scolaires obtenus par les répondants pour leur demander de déclarer à la fois les titres obtenus **au Canada** et ceux obtenus **à l'extérieur du Canada**. Cette nouvelle consigne devait préciser que les titres obtenus à l'étranger doivent être déclarés. Selon les résultats du couplage des données des recensements de 2016 et de 2021, les répondants n'étaient pas plus susceptibles de déclarer des titres scolaires obtenus à l'extérieur du Canada en 2021 qu'en 2016.

Il convient également de souligner deux améliorations qui ont été apportées aux questions 34a, 34b et 34c sur les titres d'études postsecondaires du questionnaire électronique de 2016 qui sont toujours applicables pour les données sur la scolarité du Recensement de 2021. Tout d'abord, une consigne a été ajoutée au questionnaire électronique de 2016 pour insister sur le fait que seuls les titres scolaires obtenus devaient être déclarés. Ensuite, les catégories de réponse détaillées sur les titres d'études postsecondaires s'affichaient uniquement si le répondant avait répondu « Oui » à la nouvelle question filtre initiale. Par exemple, à la sous-question c, les répondants voyaient d'abord la question suivante : « Cette personne a-t-elle obtenu : c) un certificat, un diplôme ou un grade universitaire (p. ex. un baccalauréat)? ». Les choix de réponse détaillés (p. ex. baccalauréat, maîtrise, etc.) s'affichaient uniquement si les répondants sélectionnaient « Oui ».

Ces améliorations et l'utilisation accrue du questionnaire électronique (en particulier dans les secteurs de recensement par interview) ont permis de réduire davantage la déclaration de titres de scolarité incomplets en 2021. Les changements apportés ont contribué à la baisse, de 2016 à 2021, de la part de la population dont le plus haut certificat, diplôme ou grade est un certificat ou un diplôme d'études collégiales. Il est recommandé que les utilisateurs de données tiennent compte de cette information au moment de comparer les données sur le niveau de scolarité du Recensement de 2021 avec celles des recensements précédents, en particulier pour les personnes des communautés des Premières Nations, des établissements métis, des régions inuites et d'autres régions éloignées, où le questionnaire électronique a été utilisé pour la première fois en 2021.

À la question 36 (lieu des études) une amélioration a été apportée au questionnaire électronique, avec l'introduction de boutons radio pour remplacer la liste déroulante, que les répondants peuvent utiliser au moment de choisir leur province ou leur territoire. Il s'agit d'un retour au format précédemment utilisé en 2011 et plus tôt, car l'analyse des données de 2016 a montré que la liste déroulante augmentait la probabilité qu'en utilisant la molette de la souris, les répondants fassent défiler la liste jusqu'au bas par inadvertance et sélectionnent

involontairement les territoires. Les utilisateurs de données devraient tenir compte de cette information au moment de comparer les données sur les lieux des études dans les territoires avec celles des recensements précédents.

En 2021, la question sur la fréquentation scolaire dans le questionnaire électronique a été améliorée de sorte que seules les réponses « Oui » et « Non » s'affichent d'abord pour déterminer si une personne a fréquenté l'école et que les catégories d'établissements d'enseignement fréquentés (p. ex. école secondaire, collège, cégep, université) s'affichent uniquement si le répondant sélectionne « Oui ». La question a également été reformulée en anglais pour passer de « has this person attended... » à « was this person attending... ». Cela a amélioré considérablement la qualité des données en augmentant la probabilité que les répondants interprètent la question correctement, c.-à-d. qu'ils devaient indiquer s'ils avaient fréquenté une école depuis le mois de septembre précédant le jour du recensement, plutôt que s'ils avaient **déjà** fréquenté une école. Plus précisément, ce changement a permis de résoudre le problème des adultes âgés qui déclarent par erreur avoir fréquenté une école secondaire.

En raison de ce changement et de son incidence, il est recommandé que les utilisateurs de données évitent de comparer les données sur la fréquentation scolaire des adultes âgés avec celles des recensements précédents et fassent preuve d'une prudence en établissant des comparaisons pour les jeunes adultes.

### Enquête sur la population active

L'EPA comporte des questions sur le niveau de scolarité atteint, le lieu des études (pour les immigrants nés à l'extérieur du Canada qui ont des titres d'études postsecondaires) et la fréquentation scolaire.

Toutefois, en raison des différences dans le libellé des questions, l'ordre des questions, la méthodologie et la couverture entre les deux enquêtes, les résultats différeront.

Pour ce qui est de la fréquentation scolaire, la question de l'EPA porte sur la fréquentation scolaire pendant la semaine précédant l'EPA, tandis que la question du recensement porte sur la fréquentation scolaire à un moment ou à un autre de la période allant de septembre 2020 au jour de référence du recensement (le 11 mai 2021). Ces périodes ne sont pas comparables. Par conséquent, les estimations sur la fréquentation scolaire tirées de l'EPA devraient être inférieures à celles provenant du recensement.

**Tableau 3**

**Comparaison du niveau de scolarité atteint (plus haut certificat, diplôme ou grade) pour la population âgée de 25 à 64 ans entre l'Enquête sur la population active et le Recensement, 2021**

Variable et répartition par catégorie	EPA	Recensement	Différence en pourcentage entre les données de l'EPA et du recensement
	répartition en pourcentage		
Plus haut certificat, diplôme ou grade	100	100	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	7	10	3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	21	23	2
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	10	10	0
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire et certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	26	25	-1
Baccalauréat ou grade supérieur	35	33	-2

EPA = Enquête sur la population active.

**Note** : Aux fins d'harmonisation avec la population de l'EPA, les données du recensement excluent les territoires, les communautés des Premières Nations, les régions inuites et d'autres régions éloignées.

**Sources** : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021, et Statistique Canada, Enquête sur la population active, mai 2021.